

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 14 DECEMBRE 2015**

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le LUNDI QUATORZE DECEMBRE, A VINGT HEURES TRENTE, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FALAISE S'EST RÉUNI, à l'HOTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur le Docteur Eric MACÉ, Maire.

Date de la convocation écrite : 8 DECEMBRE 2015

Etaient présents :

M. le Dr MACÉ - MAIRE
Mme JOSSEAUME, M. DUBOST, Mme CHIVARD, M. POURNY, Mme RUL, M. RUAU,
Mme MARY ROUQUETTE & M. BARTHE - Maire-Adjoints
MM. TURBAN, LETEURTRE, LENGLINE, Mme LASNE, M. SOBECKI, Mmes MARTIN,
STANC, JARRY, M. VIVIEN, Mmes GUILBERT, de GEYER d'ORTH, M. LE BRET,
Mmes PETIT, GUEVEL BADOU, MM. MAUNOURY & BARBERA – Conseillers Municipaux

Etaient absents avec motif connu et valablement excusés :

M. ANDRE	(qui avait donné pouvoir au Dr MACE)
Dr ZAMARA	(qui avait donné pouvoir à Mme RUL)
Mme AUBEY	
Mme LEBAILLY	(qui avait donné pouvoir à M. MAUNOURY)

AFFICHÉ le 16 DECEMBRE 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITE, SUR 27 VOTANTS :

- **DESIGNE** Monsieur Miguel BARBERA en qualité de secrétaire de séance.
- **PROCEDE** à l'installation de Madame Sandrine PETIT en qualité de Conseillère Municipale à la suite de la démission de Monsieur Vincent TROCHERIE.
- **NOMME** Madame Nathalie STANC au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, en remplacement de Monsieur Pascal POURNY, ainsi que Madame Bénédicte LEBAILLY en remplacement de Madame Gwenaëlle PERCHERON.
- **DESIGNE** les nouveaux membres des commissions permanentes suite au départ de plusieurs conseillers municipaux :
 - ✓ Finances locales : Monsieur Miguel BARBERA
 - ✓ Cadre de vie : Messieurs Stéphane VIVIEN et Jacques LE BRET
 - ✓ Culture : Mesdames Caroline GUILBERT, Bénédicte LEBAILLY et Sandrine PETIT
 - ✓ Affaires et Restauration Scolaires : Monsieur Hervé MAUNOURY et Madame Bénédicte LEBAILLY
 - ✓ Centre Socioculturel : Madame Bénédicte LEBAILLY
 - ✓ Sport : Monsieur Stéphane VIVIEN et Madame Sandrine PETIT
 - ✓ Patrimoine : Madame Béatrice MARTIN et Monsieur Jacques LE BRET.

DECIDE de reporter au prochain Conseil Municipal la suppression de la Commission Tourisme dont la compétence sera assumée dorénavant par la Communauté de Communes du Pays de Falaise.

- **DESIGNE** Madame Cécile GUEVEL BADOU membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission de Délégation de Service Public.

INFORME le Conseil Municipal que la Direction Générale des Finances Publiques a été informée du décès de Monsieur Bernard VETTIER, membre de la Commission Communale des Impôts Directs, et que la composition de cette commission sera fixée par arrêté préfectoral.

- **NOMME** les nouveaux membres des comités consultatifs ainsi qu'il suit :
 - Comité de suivi des rythmes scolaires
Madame LEBAILLY Bénédicte
 - Comité des spectacles vivants
Madame PETIT Sandrine
 - Comité de pilotage de l'Espace Public Numérique
Madame GUEVEL BADOU Cécile
 - Comité consultatif du Marché hebdomadaire
Monsieur MAUNOURY Hervé
(Suppléante : Madame GUEVEL BADOU Cécile)
- **DESIGNE** les nouveaux membres du Conseil d'Exploitation du Château Guillaume le Conquérant : Mesdames Béatrice MARTIN et Brigitte RUL.

SUPPRIME le Conseil d'Exploitation du Restaurant Scolaire, non obligatoire (les sujets seront traités dans la Commission Affaires et Restauration Scolaires).

- **DESIGNE** Madame Brigitte RUL en tant que déléguée au sein du Conseil d'Administration du Lycée Louis Liard en remplacement de Madame Chantal VITI.
- **NOMME** les nouveaux délégués aux commissions de la Communauté de Communes du Pays de Falaise ainsi qu'il suit :
 - Développement Durable, Ordures Ménagères, SPANC :
Madame Brigitte RUL remplace Madame Chantal VITI
 - Culture :
Monsieur Jacques LE BRET
 - Cadre de vie :
Madame Bénédicte LEBAILLY
 - Urbanisme et Travaux, SCOT, Plan Local de l'Habitat (PLH) :
Monsieur Miguel BARBERA
 - Commission d'évaluation des charges
Monsieur Miguel BARBERA est désigné en tant que membre titulaire et Madame Margaret LASNE, Monsieur Jacques LE BRET et Madame Bénédicte LEBAILLY sont désignés comme membres suppléants

DECIDE d'attendre le transfert de la Commission Tourisme à la Communauté de Communes du Pays de Falaise pour désigner les délégués du Conseil Municipal au sein de cette commission.

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2015 du budget annexe « Bâtiment ZH 86 »

APPROUVE la clôture du budget annexe « Bâtiment ZH 86 »

AUTORISE la reprise de l'excédent d'investissement dégagé par le budget annexe « Bâtiment ZH 86 » au budget primitif 2016 du budget principal de la Ville, soit 23 811,96 €.

PAR 22 VOIX POUR ET 6 REFUS DE VOTE (*Opposition pour les motifs suivants : absence de concertation des services de l'Etat et calendrier intenable*) :

- **DECIDE** de voter contre le projet de rapprochement des communautés de communes de la Suisse Normande, du Cingal et du Pays de Falaise dans le cadre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale ;

DONNE un avis favorable au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunal pour ce qui concerne son volet « alimentation en eau potable », en précisant que la date de prise d'effet pour ce volet sera le 1^{er} janvier 2020.

PAR 27 VOIX POUR ET 1 ABSTENTION :

- **APPROUVE** les modifications des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Falaise en les complétant de la compétence obligatoire de développement économique et des compétences optionnelles de politique du logement / cadre de vie et du tourisme ainsi qu'en supprimant la gestion d'un « Pays d'Accueil Touristique ».

- **VALIDE** la prolongation du précédent contrat de délégation du Service d'Eau Potable jusqu'au 31 janvier 2016.

APPROUVE le choix de la société SAUR comme délégataire du Service d'Eau Potable selon les éléments contractuels suivants :

- Durée du contrat : 12 ans à compter du 1er février 2016 ;
- Tarification de la part fermière telle que détaillée dans la délibération ;
- Révision des tarifs annuelle selon une formule indexée sur des indices nationaux ;
- Programme de renouvellement des matériels et équipements ;
- Mise en place d'équipements complémentaires pour l'amélioration du service.

APPROUVE les pièces annexes au contrat de délégation (compte prévisionnel, programme de renouvellement, bordereaux de prix et synthèse du mémoire technique).

APPROUVE le règlement du Service d'Eau Potable annexé au contrat de délégation et sa transmission par le délégataire à l'ensemble des abonnés.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat avec ladite société.

- **VALIDE** la prolongation du précédent contrat de délégation du Service d'Assainissement Collectif jusqu'au 31 janvier 2016.

APPROUVE le choix de la société SAUR comme délégataire du Service d'Assainissement Collectif selon les éléments contractuels suivants :

- Durée du contrat : 12 ans à compter du 1er février 2016 ;
- Tarification de la part fermière telle que détaillée dans la délibération ;
- Révision des tarifs annuelle selon une formule indexée sur des indices nationaux ;
- Programme de renouvellement des matériels et équipements ;
- Mise en place d'équipements complémentaires pour l'amélioration du service.

APPROUVE les pièces annexes au contrat de délégation (compte prévisionnel, programme de renouvellement, bordereaux de prix et synthèse du mémoire technique).

APPROUVE le règlement du Service d'Assainissement Collectif annexé au contrat de délégation et sa transmission par le délégataire à l'ensemble des abonnés.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat avec ladite société.

A L'UNANIMITE, SUR 28 VOTANTS :

- **APPROUVE** l'adhésion de la commune de VENDEUVRE à la Communauté de Communes du Pays de Falaise ;

APPROUVE l'extension du périmètre de la Communauté de Communes du Pays de Falaise de 57 à 58 communes.

- **ARRETE** le Compte de Gestion 2015 du budget annexe « bâtiment ZH 86 ».

- **AUTORISE** la garantie d'emprunt au profit de Calvados Habitat relative à des travaux de réhabilitation en vue d'améliorer le confort et la qualité de vie de ses locataires ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires
- **APPROUVE** le règlement cadre portant sur l'organisation, l'aménagement et la réduction du temps de travail (OARTT) de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale de FALAISE.
- **APPROUVE** le régime de réduction différenciée du temps de travail pour les agents techniques du Forum de 1 566 heures annuelles.
- **APPROUVE** les conditions de gestion des indemnités horaires pour travaux supplémentaires.
- **APPROUVE** le règlement des astreintes de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale de FALAISE, au 1^{er} janvier 2016.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à créer, modifier et supprimer les emplois ci-après pour répondre aux besoins de l'administration :

CREATIONS DE POSTES	8
MODIFICATIONS DE POSTES	2
SUPPRESSIONS DE POSTES	15

- **APPROUVE** le projet de refonte du régime indemnitaire afin qu'il intègre une logique de management liée à la valorisation du savoir-faire et des compétences et de gestion des ressources humaines.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention quadripartite, courant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017, avec la société S.N.N., la Communauté de Communes du Pays de Falaise et l'agent concerné pour sa mise à disposition dans le cadre de la compétence transférée « gestion de la collecte des déchets ménagers et assimilés ».
- **EMET** un avis favorable sur l'ouverture des commerces de détails alimentaires et non alimentaires les dimanches 10 janvier, 26 juin, 4 décembre, 11 et 18 décembre 2016.
- **VOTE** les tarifs municipaux pour l'année 2016.
- **APPROUVE** la cession de la parcelle cadastrée AE 136 en complément de la parcelle AE 135 à la Communauté de Communes du Pays de Falaise, dans le cadre du projet d'ouverture du Mémorial des Civils dans la Guerre ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette transaction.
- **VOTE** une avance de subvention d'un montant de 35 000 € à l'association « Automates Avenue ».
- **VOTE** une avance de subvention d'un montant de 6 000 € à l'Amicale du Personnel Municipal.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens entre la Région Basse Normandie, la Communauté de Communes du Pays de Falaise et la Ville de FALAISE dans le cadre du Relais Culturel Régional ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Falaise ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mise en application du Relais Culturel « Secteur Danse » entre la Ville de FALAISE et l'association CHOREGE.

- **APPROUVE** le projet d'avenant n° 6 au contrat de Délégation de Service Public de Chauffage Urbain de la Ville ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 6 avec le délégataire, la société DALKIA.

- **AUTORISE** la vente de la parcelle cadastrée ZB 39 au prix de 5 200 € l'hectare au profit de particuliers ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié ainsi que tous les documents nécessaires à cette transaction.

- **AUTORISE** la vente de l'ensemble constitué des parcelles cadastrées AT 40 et AT 51 et du bâtiment au prix de 110 000 € au profit d'un particulier ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié ainsi que tous les documents nécessaires à cette transaction.

PAR 22 VOIX POUR ET 6 CONTRE :

- **APPROUVE** le projet de mise en œuvre et les conditions d'implantation de la borne de recharge pour véhicules électriques située sur le parking du Passage des Templiers par la société SDEC ENERGIE, dans le cadre de sa compétence transférée « Infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables » ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer une acte d'engagement, conformément à l'avant-projet sommaire, pour une participation de la commune ne pouvant excéder le montant indiqué dans cet avant-projet sommaire, soit 2 529 € ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition gratuite des biens nécessaires à l'exercice de la compétence transférée.

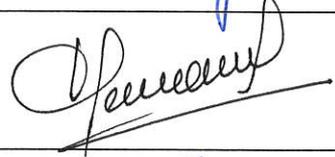
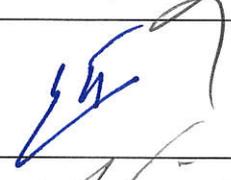
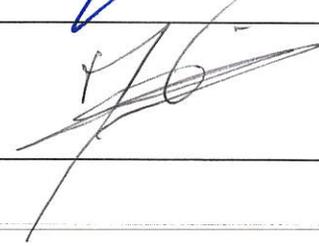
PRISE D'ACTES DU CONSEIL MUNICIPAL :

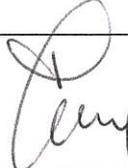
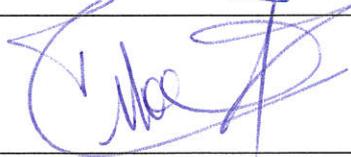
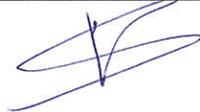
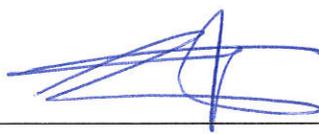
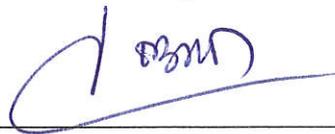
- **PREND ACTE** des décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal au cours du quatrième trimestre de l'année 2015.

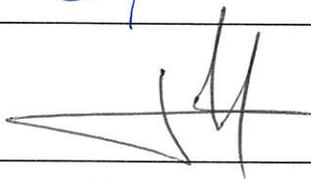
L'ordre du jour étant épuisé,

LA SÉANCE EST LEVÉE A 23 H 50

**SIGNATURE DES
MEMBRES PRÉSENTS**

Dr Eric MACE	
Mme Elisabeth JOSSEAUME	
M. Thierry DUBOST	
Mme Maryvonne CHIVARD	
M. Pascal POURNY	
Mme Brigitte RUL	
M. Maurice RUAU	
Mme Valérie MARY ROUQUETTE	
M. Patrick BARTHE	
M. Yvonnick TURBAN	
Dr Claude LETEURTRE	
M. Roger LENGLINE	

Dr Jacques ZAMARA	Pouvoir à Mme RUL
Mme Margaret LASNE	
M. Loïc SOBECKI	
M. Jean-Luc ANDRE	Pouvoir au Dr YACÉ
Mme Béatrice MARTIN	
Mme Nathalie STANC	
Mme Sonia JARRY	
M. Stéphane VIVIEN	
Mme Sabrina AUBEY	Absente.
Mme Caroline GUILBERT	
Mme Astrid de GEYER d'ORTH	
M. Jacques LE BRET	
Mme Bénédicte LEBAILLY	Pouvoir à P. MAUNOURY
Mme Sandrine PETIT	

Mme Cécile GUEVEL BADOU	
M. Hervé MAUNOURY	
M. Miguel BARBERA	

